

PARTIE 5 : INTEGRATION, CONFLIT, CHANGEMENT SOCIAL

CHAPITRE 1 : QUELS LIENS SOCIAUX DANS LES SOCIÉTÉS OU S'AFFIRMENT LE PRIMAT DE L'INDIVIDU ?

Solidarité mécanique / organique, cohésion sociale.	Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. Acquis de première : socialisation, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.
---	---

1. L'évolution des liens sociaux

- 1.1 Comment expliquer que des individus très différents forment une société ?
- a) Qu'est-ce que le lien social ?

On peut observer que les différents liens qui unissent les uns avec les autres individus sont multiples et ne prennent pas tous la même forme. Ils peuvent d'ordre politique, marchand ou communautaire. Les relations qui unissent les individus entre eux sont plus ou moins directes, plus ou moins profondes, elles naissent dans des circonstances différentes mais elles ont pour point commun le fait de rapprocher les individus entre eux, de les unir.

On regroupe toutes ces relations sous la notion de **lien social**, c'est à dire l'ensemble des relations qui unissent les individus dans leur vie quotidienne et assurent ainsi l'unité, la cohésion sociale de la société.

On peut mettre en évidence trois catégories de liens sociaux :

- **les liens marchands** : ce sont toutes les relations qui découlent des échanges marchands.
- **les liens politiques** : ce sont les relations qui découlent de l'exercice du pouvoir politique.

- **les liens communautaires** : ce sont les relations qui découlent de l'appartenance à une même communauté

Le lien social est donc le ciment qui fait qu'une société tienne ensemble, c'est lui qui explique que les individus si différents qui composent la société, forment un tout au sein de la société à laquelle ils appartiennent, dans laquelle ils sont intégrés. La **sociabilité** représente l'ensemble des relations sociales, des liens sociaux qui relient les individus entre eux.

Les **réseaux sociaux** (attention faux amis : on ne parle pas de Facebook) constituent l'ensemble des relations amicales, professionnelles, amicales.

La **cohésion sociale** représente donc l'ensemble des mécanismes qui font que la société est cohérente et repose donc sur des liens sociaux d'une grande diversité au travers desquels se construisent rôles et statuts sociaux de chacun.

b) Comment devient-on membre d'une société : la socialisation comme outil d'intégration sociale

Socialisation : la socialisation désigne le processus par lequel les individus apprennent les modes d'agir et de penser de leur environnement, les intériorisent en les intégrant à leur personnalité. Ils deviennent ainsi membres de groupes où ils acquièrent des rôles sociaux et un statut spécifique.

Rôle : Le rôle d'un individu se définit par l'ensemble des comportements que les autres individus attendent de lui. Chaque individu peut remplir plusieurs rôles et un même rôle ne se traduit pas par des comportements identiques pour tous les individus (on parle alors de variance de rôles).

⇒ Un même individu peut être amené à remplir plusieurs rôles sociaux en fonction des institutions et des groupes sociaux qu'il est amené à traverser (élève, joueur de rugby, grand frère, etc.).

⇒ Variance de rôle : chaque rôle social ne conduit pas à un ensemble de pratiques sociales identiques selon tous les individus (il y a plusieurs façon de remplir le rôle de professeur, d'élève, etc.). Toutefois, le groupe social ou la société

produisent des normes qui peuvent limiter la variance de rôle (présence d'un contrôle social).

Statut social : il correspond à l'ensemble des comportements d'autrui auxquels un individu peut s'attendre. Il dépend de la position qu'occupe l'individu dans le groupe ou la société.

La socialisation est donc le processus par lequel un individu va apprendre et intérioriser les normes et valeurs de la société à laquelle il appartient.

La socialisation est un processus qui démarre à la naissance et qui continue tout au long de la vie. On distingue deux phases de socialisation : la **socialisation primaire** qui s'effectue à l'enfance jusqu'à l'adolescence. Au cours de cette phase, quatre instances de socialisation (famille, école, groupes de pairs et les médias) vont contribuer à structurer la personnalité sociale du futur adulte. La **socialisation secondaire** : elle intervient à la fin de l'enfance et permet aux individus, dont la personnalité est déjà en grande partie constituée de s'intégrer à des institutions spécifiques : entreprise, associations, parti politique, syndicats

Ces deux stades dans la socialisation se renforcent mais peuvent éventuellement être en décalage. A certains moments de son existence, l'individu sera socialisé de manière plus intensive que d'autres. Ces acquisitions nouvelles se surajoutent aux acquisitions premières et permettent à l'individu de relativiser les normes et les valeurs relevant de la socialisation primaire.

▪ **Socialisation et intégration sociale**

L'intégration sociale se définit comme le processus par lequel un individu devient membre d'un groupe social et / ou d'une société. Être intégré à un groupe, c'est non seulement construire son identité en intériorisant ses normes sociales mais c'est aussi acquérir un statut en participant à ses activités sociales.

L'intégration sociale est donc le processus par lequel un individu va petit à petit acquérir une place dans la société, une position sociale considérée comme appartenant à la communauté.

L'apprentissage des normes et des valeurs de la société que permet la socialisation est un facteur indispensable d'intégration sociale, cependant ce la n'est pas suffisant car pour s'intégrer à la société il faut acquérir un statut social, grâce à la participation aux activités sociales. (il ne suffit pas de connaître les règles du jeu, il faut participer au jeu pour devenir un acteur à part entière, de la société et ainsi en faire partie).

En intégrant les normes et les valeurs on acquiert un langage social qui permet de créer du lien social avec les autres membres de la société. Au travers de l'apprentissage des normes et des valeurs les individus apprennent à jouer les rôles sociaux que leur impose leur statut social.

▪ **Le double rôle de la société et de l'individu dans l'intégration sociale**

L'intégration sociale relève donc d'un double processus, l'adaptation de l'individu à la société, et la capacité de la société à intégrer les individus en leur permettant de participer aux activités sociales et acquérir ainsi un statut social. Cela se fait au travers des instances de socialisation (famille, travail,...)

C'est en favorisant l'intégration sociale des individus qu'une société crée de la cohésion sociale. Si les sociétés n'arrivent pas à s'adapter et à produire du lien social, à favoriser l'intégration sociale au travers des instances de socialisation alors la cohésion peut être en danger et la société peut tomber dans une situation d'anomie (désorganisation sociale).

Ainsi si l'on reprend le problème des banlieues on peut dire qu'il s'agit en partie d'un échec de la part de la société dans l'intégration de ces jeunes à la société. Dans ce cas on peut dire qu'il y a une interaction entre d'un côté des jeunes qui veulent participer aux activités sociales et de l'autre la société qui leu bloque l'accès à ses activités. Cela explique aussi le fait que ne pouvant pas ou mal s'intégrer à la société, ils s'intègrent à leur groupe social particulier, exclus d'un côté ils s'intègrent ailleurs.

Il revient donc à la société au travers de ses institutions, de favoriser l'intégration des individus en assurant une socialisation efficace qui permette de favoriser, de construire du lien social afin que chaque individu puisse trouver sa place dans la société et y jouer son rôle.

Dans les sociétés traditionnelles cela se faisait du fait de la ressemblance des individus, du fait d'une conscience collective forte qui prend le dessus sur la conscience individuelle. Avec la modernité la cohésion sociale repose plus sur l'interdépendance, la complémentarité des individus et non plus la conscience collective. Il faut donc aussi que la société s'adapte et permette à chaque individu de devenir un membre de la société.

1.2 L'évolution des formes de solidarité selon Durkheim : de la solidarité mécanique à la solidarité organique

Les formes du lien social évoluent selon les sociétés. **Durkheim distingue deux formes historiques de solidarité sociale.**

1) La solidarité mécanique (SM) qui caractérise les sociétés dites traditionnelles. Dans ces sociétés, les individus membres sont très peu différenciés, mais semblables et interchangeables dans leurs fonctions économiques. Ainsi, *« la conscience collective recouvre exactement notre conscience totale et coïncide de tous points avec elle : mais à ce moment, notre individualité est nulle (...), nous ne sommes plus nous même mais l'être collectif »*.

Chaque individu adhère à des valeurs et des croyances communes, il est fortement intégré au groupe, la conscience collective domine avec force les consciences individuelles.

2) La solidarité organique (SO) qui caractérise les sociétés modernes (ou industrielles) n'est pas fondée sur la ressemblance et l'interchangeabilité de ses membres mais sur leurs différences et leur complémentarité. La conscience collective, tout en restant présente, impose une coercition moindre en laissant, de par leurs différences, des possibilités d'action aux individus (importance accrue des consciences individuelles).

Là où la SM créait un lien social entre les individus fondé sur leur ressemblance (accompagné d'une conscience collective fortement coercitive), la SO instaure un lien social fondé sur leurs différences et donc implique une situation d'interdépendance entre eux (la conscience collective est dans ce cas moins coercitive).

La thèse centrale développée dans la DTS est que la division du travail social produit de la solidarité sociale. Elle a donc une action paradoxale car d'une part elle permet une différenciation, une individualisation des membres de la société (c'est seulement à partir de ce moment, que, selon Durkheim la notion d'individu commence à prendre sens avec le développement de la conscience individuelle qui se dégage de la conscience collective) ; mais d'autre part, elle renforce la cohésion sociale, car chaque individu a d'autant plus besoin des autres pour vivre, qu'il est lui-même spécialisé dans une activité (situation d'interdépendance).

Cet accroissement de la place de l'individu de la société (individualisation) s'accompagne d'une situation d'interdépendance croissante entre eux. Celle-ci est permise par le passage d'une forme de solidarité à l'autre et correspond à ce que Durkheim appelle le processus d'individuation.

Selon Durkheim, la cohésion sociale est d'autant plus forte que la contrainte sociale est importante, donc que la conscience collective est élevée. Lors du passage de la SM à la SO, il y a un risque d'accroissement anormal de la conscience individuelle et donc d'affaiblissement du lien social.

1.3 Les nouvelles formes de liens sociaux n'ont pas fait disparaître les formes traditionnelles de lien social

Selon certains sociologues, on assiste dans les sociétés contemporaines à une dégradation du lien social parce qu'il y a la montée de l'individualisme : le lien social est plus fragile, par ce que la liberté individuelle prend le dessus sur la collectivité. Pour Durkheim, même si la solidarité organique crée une interdépendance entre les individus, l'anomie présente dans les sociétés modernes est le signe du dysfonctionnement des instances de socialisation.

Pour Durkheim, il y a **anomie** quand l'évolution sociale produit une individualisation à outrance générant la perte de valeurs et de repères collectifs. Cela fait baisser la solidarité entre les membres et peut les isoler.

Ainsi, l'**anomie** désigne une situation de dérèglement social dû à l'absence de repères collectifs guidant les comportements des individus.

On peut donc considérer la société actuelle comme dysfonctionnant parce que produisant de l'anomie (ou on peut considérer que dans toutes sociétés il y a des individus qui délibérément choisissent de ne pas se soumettre, mais ce n'est pas l'idée de Durkheim)

Mais la signification de cette montée de l'individualisme n'est pas toujours très claire.

Le mot d'individualisme peut avoir plusieurs sens :

- Au sens courant et restreint, le mot désigne l'égoïsme, l'individualiste ne pensant qu'à lui sans se préoccuper des autres. Il ne faut pas retenir de l'individualisme que son sens courant et restreint : l'individu égoïste, replié sur soi. Dans ce cas, on confond individualisme et égoïsme.
- Au sens politique, c'est une conception de la vie en société dans laquelle l'individu constitue la valeur centrale, d'où l'importance accordée aux libertés individuelles et aux droits de la personne ; l'individualisme est ainsi d'origine démocratique, son symbole est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
- Au sens sociologique, l'accent est mis sur l'autonomie de l'individu par rapport aux règles collectives, l'individu s'affranchit de ces normes imposées par d'autres, des tutelles traditionnelles qui pèsent sur son destin : en ce sens, l'individualisme est un processus d'émancipation à l'image du féminisme au cours du XX^e siècle.

Petit à petit, ce processus permet d'arracher l'individu à l'emprise de la communauté afin de prendre en charge son propre destin, de construire son être, d'effectuer des choix personnels ; il s'affranchit des normes de la religion, de la tutelle de l'Etat, du travail, de la famille. L'individu moderne est désormais seul face à lui même, face à sa destinée. L'individu devient le centre de

l'organisation de la société. La montée de l'individualisme aurait donc pour conséquence la désinstitutionnalisation

Désinstitutionnalisation : (conséquence de la montée de l'individualisme) Perte d'emprise des institutions (famille, école, Eglise...) sur les individus qui s'affranchiraient de plus en plus largement des appartenances sociales qui définissaient auparavant les modalités de leur intégration sociale (famille, école, travail, Eglise) et retrouveraient une autonomie accrue pour se construire eux-mêmes définir librement leur appartenance sociale. Cette tendance est la plus tangible en matière de mœurs et de choix de vie privée : la cohabitation précède de plus en plus le mariage, les enfants naissent de couples non mariés (une naissance sur deux), les familles se recomposent etc, chacun est plus libre de choisir sa vie privée et familiale qu'avant où la société et l'Eglise imposaient des règles de bonne conduite (contrôle social fort, souci du « qu'en dira-t-on »).

On peut donner quelques indicateurs :

- pour la crise de la citoyenneté, on peut utiliser la hausse du taux d'abstention lors des consultations électorales. Mais n'oublions pas que la vie démocratique ne se résume pas au calendrier électoral.
- pour la crise du lien social, on peut utiliser la montée des incivilités, le moindre respect du code de la route, par exemple. Mais la crise est aussi une destruction créatrice de nouvelles valeurs, normes.
- pour la crise de l'action collective : on peut utiliser la diminution du nombre de conflits du travail. Mais l'individualisme n'est pas un simple isolement ou ne relève pas que de l'intérêt corporatiste : comme vecteur d'émancipation, il est aussi moteur de mouvements sociaux, de revendications collectives et mobilisatrices, comme a pu l'être le mouvement féministe, porteur de changements et de ruptures majeures dans la seconde moitié du XX^e siècle.
- pour la crise de l'être moderne, on peut utiliser les indicateurs mettant en évidence la montée du stress, des troubles psychologiques, de la dépression.

Il ne faut pas retenir que les dangers qui accompagnent la montée de l'individualisme à travers les crises de nos sociétés modernes, voire leur déclin annoncé. L'individualisme est aussi un facteur de dynamique et de construction d'une nouvelle société : la liberté ne s'oppose pas à la solidarité, l'autonomie ne conduit pas à l'isolement. On ne peut fonder le sens de sa vie en dehors du lien à autrui.

Pour F. de Singly, L'individualisation de la relation sociale n'a pas que des aspects négatifs. On peut aussi considérer que le lien social se reconstitue sous de nouvelles formes. Par exemple, pour la famille la modalité la plus fondamentale du lien social, celle des relations nouées au sein d'une famille structurée, stable, conforme à un modèle légitimé par sa reconduction siècle après siècle, est partiellement dissoute. En même temps, les liens familiaux s'ils se transforment restent extrêmement vivaces (par ex avec l'allongement de la durée de la vie les liens avec les grands parents sont souvent plus forts).

2. L'évolution du rôle des instances d'intégration remet-elle en cause l'intégration sociale ?

2.1 La famille, une instance de socialisation en crise ?

On peut analyser les transformations récentes de la famille comme le signe d'une crise de l'institution familiale en tant qu'instance de socialisation. Des difficultés de la famille comme agent de socialisation résulteraient un affaiblissement du lien social.

a) Les transformations récentes de la famille...

- **crise du mariage** : chute du nombre de mariage et augmentation du nombre de divorces. Cependant il y a de nouvelles formes d'alliance (union libre, Pacs). Le mariage n'est plus l'institution sur laquelle repose la famille, on le voit puisque pour fonder une famille, la règle n'est plus le mariage. On l'observe aussi au travers de l'augmentation des naissances hors mariage, ce qui tend à montrer là encore que le mariage n'est plus la norme sur laquelle repose la construction d'une famille.
- Augmentation des familles monoparentales et familles recomposées
- Baisse du nombre de naissances

b) ... Remettent-elles en cause son rôle intégrateur ?

->On peut analyser les transformations récentes de la famille comme une crise de l'institution familiale dont découlerait un affaiblissement du lien social.

-Avec l'augmentation du nombre de divorces, l'éloignement géographique plus fréquent des familles et la multiplication du nombre de familles monoparentales, on pourrait penser que les liens familiaux se relâchent (se délitent).

- De plus, les difficultés des jeunes de banlieues sont parfois interprétées comme un renoncement de la famille à assurer son rôle éducatif (socialisateur).

-Enfin, la famille semble partagée de plus en plus son rôle intégrateur à part plus égale avec les amis et le travail, parce que la famille laisse plus d'autonomie aux individus.

Les dysfonctionnements de la cellule familiale semblent être aussi souvent responsable du processus d'exclusion sociale : jeunes ayant quitté le domicile parental, familles monoparentales, divorcé(e)s sont plus souvent que d'autres allocataires du RMI, pauvres et exclus.

->Pourtant, la famille reste fondamentale dans la socialisation primaire et dans l'intégration des individus. L'origine sociale, c'est-à-dire la famille, joue toujours un rôle important dans la reproduction sociale.

L'apparition de nouvelles formes de famille enrichit les liens familiaux dans des familles qui sont plus élargies.

L'allongement de l'espérance de vie renforce les liens intergénérationnels.

La hausse du chômage peut faire de la famille un lieu privilégié de solidarité, surtout pour les plus jeunes.

Conclusion: On peut penser qu'avec la montée de l'individualisme dans les sociétés contemporaines, l'individu recherche peut-être plus encore dans la famille l'épanouissement personnel. La revendication de l'autonomie personnelle rendrait ainsi le lien familial plus précaire mais, correspondrait aussi à une émancipation à l'égard des traditions, à une démocratisation, un refus de soumettre sa vie privée à la contrainte sociale (par rapport à la problématique du cours : montée

de l'individualisme=>relâchement de la contrainte sociale=> pas nécessairement affaiblissement du lien social)

2.2 Les défis de l'intégration par l'Ecole

a) L'intégration par l'école

L'Ecole est avec la famille l'instance principale de socialisation primaire, à ce titre elle joue un rôle fondamental dans l'intégration des individus en transmettant des valeurs et des normes communes (culture commune) sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de sa mission d'enseignement elle a pour rôle de former des citoyens et d'assurer l'égalité des chances.

Ce n'est pas un hasard si au XIXe siècle l'école devient gratuite, obligatoire et laïque. L'Ecole républicaine va jouer un rôle fondamental dans la création d'un réel Etat Nation, par la transmission de valeurs républicaines communes visant à gommer les particularismes.

Pour Durkheim, l'Ecole dans les sociétés à solidarité organique, dans lesquelles la cohésion sociale est donc plus fragile, est un rempart à l'anomie (affaiblissement du lien social) en forgeant une conscience collective au travers des normes et valeurs qu'elle véhicule.

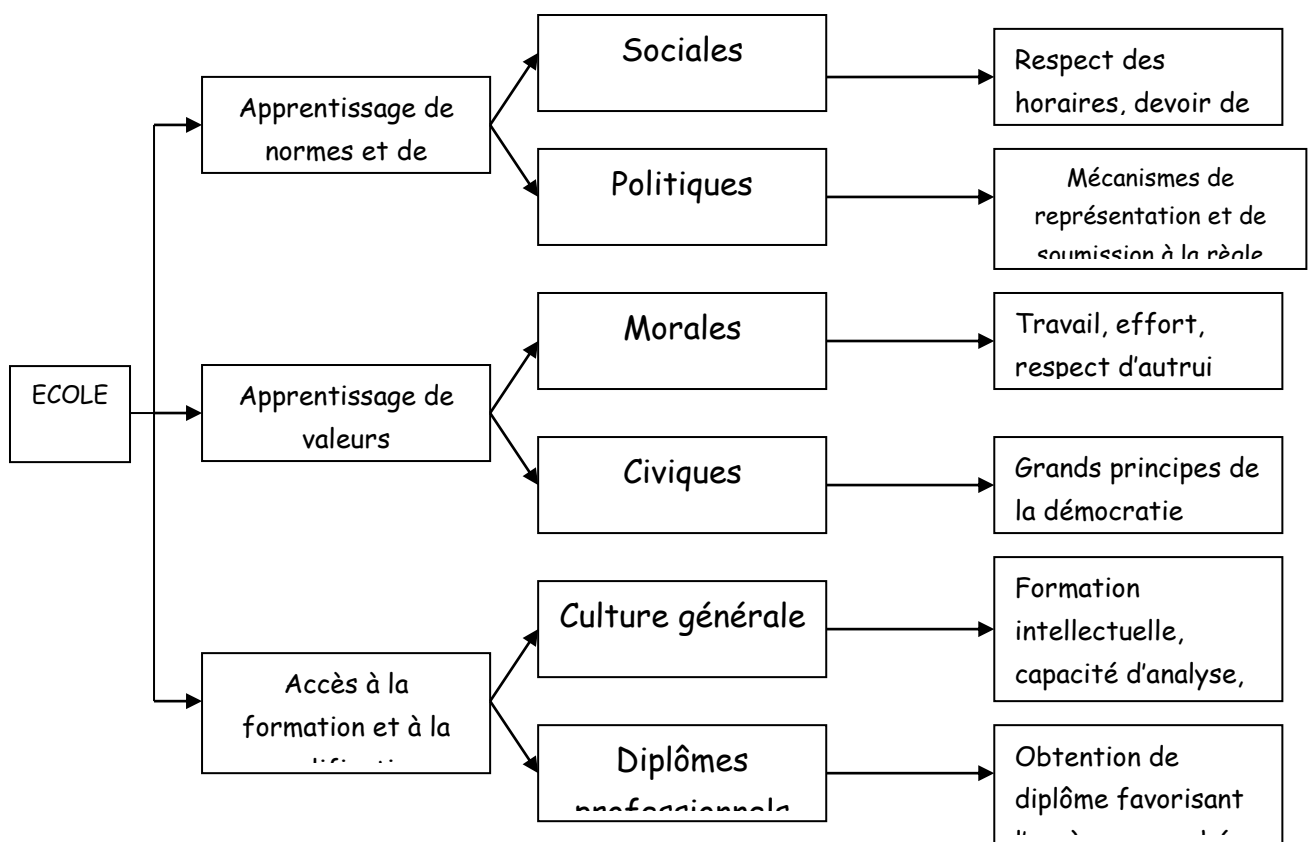
On peut dire que l'école a pour but de permettre une triple intégration des individus :

- **Intégration à la collectivité en favorisant l'apprentissage des codes de la vie en collectivité** : c'est à l'école que l'individu vit sa première expérience de vie en collectivité, il y apprendra ainsi des règles fondamentales pour son intégration à la société (respect des horaires, règles de politesse,...). De plus c'est au sein de l'école que la socialisation entre pairs se fait (apprentissage des codes de la culture de sa classe d'âge).
- **Intégration culturelle à la Nation comme unité politique** : l'école permet une uniformisation des pratiques en gommant les différences. C'est la raison pour laquelle il était formellement interdit de parler le patois dans l'école du XIXe siècle (exemple du breton). De la même façon c'est la

raison pour laquelle l'école devient laïque, il s'agit de dépasser tous les clivages y compris religieux, au profit d'une unité, une conscience commune au travers des valeurs démocratiques transmises par l'école (leçon de moral,...).

- **Intégration professionnelle en favorisant l'acquisition d'un statut professionnel** : l'école permet à chacun d'obtenir une qualification qui lui assurera une place dans la société au travers du travail (au sens de participation à la production)

Schéma récapitulatif :



E. Jetstaz, Bréal, 2003.

Jusqu'aux années 1960, l'école atteint son objectif d'intégration nationale. Mais dès la fin des années 1960, le processus de massification scolaire de l'école, change la nature de l'école et les attentes que l'on lui adresse. Peu à peu elle contribue à la hiérarchisation des statuts dans la société. En effet jusque là l'école n'était pas un vecteur d'inégalités, les inégalités étaient le résultat de la

société elle-même (le milieu social d'origine fixait l'accès à telle ou telle formation). Au contraire en valorisant les élèves méritants, elle permettait aux meilleurs de sortir de leur destin social (image des boursiers). Les enfants issus de milieux modestes ne restaient pas dans leur milieu parce qu'ils avaient échoué à l'école (l'école n'est pas la cause du manque de mobilité sociale) mais parce que la société ne leur donnait pas accès à l'enseignement.

En donnant accès à tous à une formation plus poussée, l'école si elle échoue dans sa recherche d'égalité des chances devient responsable du développement des inégalités. La scolarité devient alors un enjeu pour les familles. L'école devient porteuse de nombreuses attentes sociales (elle doit permettre la mobilité sociale, ce que l'on n'attendait pas d'elle auparavant).

Cependant, devant la situation de l'école aujourd'hui on peut se demander si elle répond à ces attentes. Si elle est toujours un facteur d'intégration ou si elle peut être une cause d'exclusion.

b) Massification scolaire, inégalités des chances et échec de l'intégration par l'école

Aujourd'hui l'école semble connaître une crise, elle rencontre des difficultés dans son rôle d'intégration sociale. La démocratisation scolaire, s'est fait en parallèle avec la crise économique et sociale et a conduit à un changement dans les attentes des élèves ce qui rend le rôle de l'école de plus en plus difficile à jouer.

On peut mettre en évidence plusieurs difficultés qui tendent à remettre en cause l'efficacité de l'école comme instance d'intégration sociale.

- **Premièrement avec la démocratisation scolaire, l'école a connu une diversification culturelle des élèves.** En se démocratisant l'école ouvre ses portes aux élèves de tous les milieux sociaux d'origine. Or les valeurs véhiculées par l'école sont des valeurs bourgeoises, il y donc acculturation pour tous les élèves n'étant pas issus de ce milieu, ainsi il est plus difficile pour ces élèves de réussir scolairement. Cela conduit à favoriser l'inégalité des chances et la reproduction des inégalités sociales. Cela est d'autant

plus vrai, qu'au-delà des enseignements les élèves sont amenés à faire des choix d'orientation qui ne sont pas neutres et là encore les plus privilégiés sont les élèves issus de milieux favorisés car ils sont mieux informés. (cf. *Analyse de P. Bourdieu*). Les élèves en échec scolaire peuvent alors être en rejet vis-à-vis de l'institution scolaire qui ne tient pas ses promesses, ils subissent alors le système. Ils sortent du système démotivés (13% des élèves sortent du système scolaire sans qualifications) et leur insertion est alors très difficile. L'école dans son échec à assurer l'égalité des chances peut donc être source d'exclusion sociale.

- **Deuxièmement la démocratisation scolaire s'est faite dans un contexte de crise économique et sociale.** Ainsi l'allongement des études, l'amélioration des qualifications, n'assure pas une mobilité sociale aux élèves. Il y a inadéquation entre l'élévation du niveau de diplôme et la structure de la population active. Le diplôme en soi ne suffit plus pour connaître une ascension sociale il faut pouvoir valoriser son diplôme (et là les inégalités de capital social jouent fortement). *Paradoxe d'Anderson*. Ainsi l'école assure moins bien son rôle d'intégration professionnelle, puisque le diplôme qu'elle permet d'acquérir n'est pas toujours suffisant pour acquérir un statut professionnel ou alors il permet d'acquérir un statut professionnel inférieur aux attentes (sentiment de déclassement social).
- **L'école est aussi confrontée à la montée de l'individualisme.** On attend de l'école qu'elle permette l'épanouissement personnel. L'autorité ne va plus de soi elle est contestée. Du coup l'école a plus de difficulté à transmettre les normes et valeurs collectives dont la légitimité est remise en cause.

Cependant il faut quand même mettre en évidence que malgré les inégalités que l'école tend à reproduire, elle reste une institution socialisatrice importante et son rôle dans l'intégration sociale est tout aussi important. (Les élèves qui sortent trop tôt du système scolaire rentrent plus souvent dans un processus d'exclusion sociale que sortant avec une qualification.

2.3 Le travail, entre intégration et exclusion (voir partie 2 chapitre 2)

2.4 Le rôle de l'Etat dans l'intégration sociale

On peut y mettre le rôle de l'école.

a) Le rôle de l'Etat-Providence(voir chapitre précédent)

Avec l'Etat-Providence, les solidarités collectives « se substituent » aux solidarités individuelles face aux risques sociaux. Dans leur vie courante ou dans le cadre de leur activité professionnelle, les individus peuvent être confrontés à des situations qui remettent en cause leur sécurité économique du fait d'une perte de revenu ou d'une augmentation des dépenses, il s'agit des **risques sociaux**.

L'Etat providence décide alors de mettre en place un système de **protection sociale** (ensemble des institutions et des mécanismes de prévoyances collectives face aux risques sociaux) pour permettre à tous de faire face aux conséquences de ces risques en versant le cas échéant des **prestations sociales** (prestations en espèces [revenu de remplacement, ex : indemnités journalières] ou en nature [remboursement des dépenses engagées ou financement direct de services] que les institutions de protection sociale versent à leurs bénéficiaires).

Par les services collectifs et la recherche de réduction des inégalités, l'Etat permet une meilleure intégration sociale des plus pauvres et ainsi une meilleure cohésion sociale. La remise en cause de l'Etat-Providence, et notamment la diminution des prestations sociales, le déremboursement des médicaments,.. risque de fragiliser la cohésion sociale.

b) La citoyenneté comme outil d'intégration sociale

Les liens qui unissent les individus entre eux ne découlent pas seulement des instances de socialisation. Ils peuvent aussi s'établir à travers l'appartenance commune à des collectifs plus abstraits tels que la Nation. Le lien social peut alors apparaître aussi comme un lien politique.

En France, la nation est liée à l'avènement de la démocratie, c'est autour d'elle que se sont faits des liens entre des individus qui se sont constitués en communauté de citoyens.

La citoyenneté suppose que les individus intégrés à la nation possèdent les mêmes droits politiques et sociaux et sont soumis aux mêmes devoirs.

Les droits peuvent être :

- civils: l'ensemble des libertés individuelles (conscience, expression, se marier, avoir un avocat, aller et venir, être traité par la justice de façon égale pour tous, ...),
- politiques: (participation à la vie publique, être électeur, être éligible, etc..., pour tous, y compris les étrangers).

En retour, chaque individu est tenu à respecter les lois, à contribuer à la vie économique par les impôts par exemple ou encore à défendre la société si elle se trouve menacée...

Dans l'histoire française, les révolutionnaires (Article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) ont avancé l'idée que les citoyens formaient une nation, avec comme principe fondamental que lorsqu'ils sont constitués en nation, les individus agissant en citoyens sont souverains indépendamment de leurs enracinements religieux, historiques ou culturels..., ce qui renvoie au « siècle des lumières ».

L'intégration nationale pose donc la question de l'intégration des populations immigrées dans l'obtention des mêmes droits (participation électorale, acquisition de la nationalité,...) L'immigration est abordée différemment en France et en Grande-Bretagne.

Les anglais acceptent qu'existent des formes de communautés dont les intérêts sont spécifiques et dont les représentants négocient avec les pouvoirs publics pour bénéficier de droits particuliers.

Les français s'efforcent d'intégrer en refusant de reconnaître l'existence de communautés dans l'espace public. (assimilation)

L'octroi des mêmes droits n'est cependant pas une condition suffisante à l'intégration nationale. (problème de reconnaissance sociale, de stigmatisation, ...)

- c) Comment favoriser l'intégration nationale : le multiculturalisme, solution ou facteur de communautarisme

Le multiculturalisme : il est un fait de la vie sociale ; toute nation, par définition, est formée de populations diverses par leur culture, leur milieu social, leur religion, leur origine régionale.

Ce noyau dur culturel n'exclut pas la participation à la vie politique, si ses normes n'entrent pas en contradiction avec les valeurs de la communauté des citoyens.

Les étrangers ont le droit de cultiver les particularités dans leur vie personnelle et sociale à condition de respecter les règles de l'ordre public sans fonder une identité politique particulière.

L'existence des nations dépend moins de l'hétérogénéité des populations que de la capacité du projet politique à résoudre les rivalités et les conflits entre groupes sociaux, religieux, régionaux...

Il faut que les individus admettent qu'il existe un domaine public unifié, indépendant, au moins dans son principe, des liens et des solidarités religieuses, claniques et familiaux. Il faut aussi que l'égalité de dignité de chacun ne soit pas contredite par des inégalités de statut dans le droit personnel.

L'intégration démocratique :

Ceux qui appartiennent à des groupes minoritaires ont un intérêt direct à ce que soient reconnus l'égalité juridique et les droits politiques de tous - égalité qui compense l'infériorité de leur statut (ex protestants et afro-américains).

Pourtant, le projet d'intégration sociale par la citoyenneté est en partie utopique car il se heurte à la réalité du maintien des inégalités sociales. L'intégration nationale suppose aussi que l'identification à la Nation soit plus forte que toutes les autres formes d'appartenance particulière (religieuses, familiales, régionales)

Par exemple, la nation française s'est construite autour du principe de laïcité, c'est-à-dire la séparation entre la sphère religieuse et la sphère politique. Or, la montée des communautarismes et des affiliations identitaires repose la question de la diversité culturelle et de la séparation entre la sphère publique